

Déclaration préalable CAPD du 15 octobre 2018



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Tout d'abord, sachez que dans cette période où le gouvernement veut supprimer les CAP nous sommes ravis de nous retrouver ici.

Mais non, nous ne sommes pas ravis que ce soit votre dernière CAPD !! Mais comme c'est le cas nous avons beaucoup de choses à dire et cette déclaration sera encore plus longue de d'habitude !

Donc,

Nous sommes ravis, car notre rôle de délégué-es du personnel nous tient à cœur. Et nous avons aussi à cœur, vous le savez, de faire les liens. De mettre en cohérence, de contextualiser la vie professionnelle de nos collègues, la situation de l'école et le monde dans lequel nous vivons, où des choix politiques sont pris en toute conscience, mais aussi en toute inconscience, nous le verrons.

Pour votre dernière CAPD donc, le monde continue à mal tourner... les migrants sont toujours victimes de la « Barbarie » de nos soi-disant démocraties civilisées... Les choix budgétaires vont toujours dans le même sens, le ministre de l'Éducation Nationale fait toujours semblant d'être bienveillant tout en exerçant de plus en plus de contrôle, de plus en plus d'injonctions et de prescriptions. Sur nous, les enseignant·es, mais aussi sur vous et sur les inspectrices et inspecteurs autour de cette table ou bien ailleurs, espérons que ce ne soit pas dans une visite de contrôle de conformité syllabique par exemple comme c'est le cas dans d'autres départements...

Nous avons été à nouveau victimes d'une énième arrogante expression présidentielle, cette fois sous la forme d'une leçon de classe donnée à ce chômeur « incapable » qui, pour ne pas se retrouver à la rue se devait de la traverser...Mépris. ... De notre côté, nous préférons la dignité. La dignité de celles et ceux qui résistent et s'opposent. Et nous appelons ce chômeur, et tous les autres chômeurs, et tous les travailleurs, et tous les collègues, les personnels administratifs à la prendre cette rue, le 12 novembre comme le 9 octobre dernier lors de la grève pour la défense de notre modèle social, contre l'austérité, contre la destruction de la Fonction Publique et pour des moyens pour une autre école.

Et que dire des évaluations...

Le SNUipp FSU appelle les collègues à ne pas saisir les résultats. Le ministère se veut et s'affiche rassurant et bienveillant, et vous aussi M. l'inspecteur d'académie... Et pourtant, de l'aveu même du ministre, dans les journaux et dans ses ouvrages, se met en place un système déjà utilisé aux États-Unis dans les années 60 : publications des résultats, salaires aux résultats, financement des établissements aux résultats, exécutions des prescriptions par les enseignants... tout cela a tellement mal marché que tout a été retiré. Pour gagner plus, les enseignants et les établissements trichaient, le bachotage mécanique suppléait l'enseignement, et les enseignants exécutaient... Même chose en Angleterre.

Dignité disions-nous toute à l'heure, dignité des enseignants résistants d'ici ou d'ailleurs. Croyez-vous vraiment qu'être un-e bon-ne enseignant-e, consiste à passer les évaluations à la lettre, dans toute la rigidité de leur protocole, quitte à mettre ses élèves en échec, parfois en souffrance ? Beaucoup d'entre elles et d'entre eux se sont sentis obligés d'adapter sans pourtant le déclarer... Est-ce à cela que sera jugée « la valeur professionnelle » d'un-e enseignant-e, son accélération dans la grille ou son passage à la Hors Classe ? Les courriers des équipes, les témoignages de leur quotidien et de celui de leurs élèves montre l'engagement de nos collègues auprès de leurs élèves et l'expertise de professionnels qui refusent d'être de simples exécutant-es.

On prétexte les énormes progrès de la science. L'imagerie cérébrale, qui serait capable de tout. De tout ? Capable de détecter tous les facteurs subjectifs nécessaires aux apprentissages, de détecter tout ce qui fait que les élèves sont des personnes en constante évolution et non pas des robots ...

Y croyez – vous ?

Cette science a tellement progressé, qu'elle aurait abouti à une découverte majeure qui va révolutionner l'école : une nouvelle et infaillible méthode pour l'apprentissage de la lecture... Bon, elle ressemble beaucoup à celle qu'on utilisait il y a 50, 60, 70 ans quand la majorité des élèves s'arrêtait au Certificat d'études et qu'on leur demandait juste de savoir déchiffrer quelques ordres et consignes alors que les quelques autres, l'élite, poursuivaient leurs études, pour leur prescrire justement ordres et consignes... c'est ce qu'on appelle le tri social ... Bravo donc aux neurosciences. Tout ce qui a été fait depuis, tous les apports des chercheurs et des sociologues seraient à jeter à la poubelle...

Le 9 novembre Christine Passerieux et Adrien Martinez sont nos invités pour un stage syndical intitulé Innovations pédagogiques et Neurosciences : des solutions pour lutter contre les difficultés scolaires ? Près de 130 collègues sont inscrits. Vous êtes tous les bienvenus.

Le SNUipp rappelle que la liberté pédagogique est une nécessité démocratique, inscrite dans le projet de Condorcet dès la Révolution Française, nécessité pour une indépendance du savoir et de sa transmission par rapport à l'autorité politique. Nécessité en terme d'efficacité dans la mesure où l'enseignement ne peut être une application à la lettre de prescriptions, ignorantes des contingences et imprévus des situations d'apprentissage. L'enseignant est nécessairement concepteur de son travail, faisant en permanence des choix face à des situations qui n'ont pu être toutes modélisées. Nécessité pragmatique enfin : l'enseignant étant seul dans sa classe, l'institution doit lui faire confiance dans l'exercice de ses missions.

Vous nous l'avez dit souvent Monsieur Folk. Vous faites confiance aux enseignants. Ces instances vous tiennent à cœur également et à l'occasion de votre dernière CAPD dans le Jura le SNUipp-FSU vous remercie pour le travail engagé ensemble.

Il est rare que nous saluions ainsi le travail d'un DASEN.

Pour aller bien le salarié doit se reconnaître et être reconnu. C'est le sens de notre action syndicale et vous l'avez compris. Le travail bien fait, la professionnalité c'est la différence entre le travail prescrit (le travail imbécile selon Yves Clot) et le travail réel.

Les consignes syndicales sont notre premier exemple : la réappropriation des 108 h, la non remontées des évaluations ne conduisent pas à faire des enseignants des martyrs individuels mais sont adossées à un collectif structuré et solide. Elles permettent de repenser collectivement le travail. De donner sens.

Les stages syndicaux en mettant en avant les collectifs de travail et l'apport de la recherche permettent d'échapper à la violence du travail prescrit. Vous savez tout cela, vous l'avez compris en facilitant la venue du plus grand nombre de collègues.

Nous pensons qu'au fil des années de travail avec vous nous avons réussi à nous entendre sur ce qu'est le travail bien fait. Sur les droits des personnels en matière de temps partiel, de règles de mouvement, de respect des droits syndicaux. Beaucoup moins sur la carte scolaire ou les conventions rurales c'est évident !

Mrs et Mmes les IEN (excepté Vincent à qui nous souhaitons la bienvenue de cette instance), vous avez-vous aussi, à des degrés divers, permis que nos collègues échappent à la violence du travail imbécile.

Nous le savons, et vous le savez tous, toutes les politiques éducatives ne se valent pas. Elles sont porteuses d'un projet pour l'école, pour les élèves et le service public d'éducation. Il y a bien sûr la question des moyens qu'un pays consacre à l'éducation et de ce point de vue, la France est très en retard dans le 1^{er} degré. Mais il y a aussi une vision de l'école qui est portée au travers de réformes structurelles, de contenus à enseigner, de conception de l'apprentissage. Rien n'est neutre. L'idéologie véhiculée par ce ministère dans son projet éducatif (pilotage par l'évaluation, individualisation des parcours et des apprentissages, resserrement sur les fondamentaux, externalisation de la difficulté scolaire, dépossession des enseignant-es) conduira à une augmentation des inégalités scolaires et du poids des déterminismes sociaux dans la réussite scolaire. En tant que citoyens, en tant qu'enseignants et pédagogues, en tant que délégué-es du personnel, il est de notre responsabilité, de dénoncer un tel projet.

Ces choix politiques, car ce sont des choix, dessinent les contours d'une école libérale assumée qui tourne le dos à la démocratisation du système scolaire. Ce n'est pas l'école que nous voulons. Ni pour nos élèves ni pour nos collègues.

La professionnalité des IEN est aussi mise en cause quand le ministre les cantonne à vérifier que les injonctions sont mises en œuvre dans les écoles, à cocher des cases, remplir des tableaux de bord. Les IEN comme les enseignants qu'ils ont pu être perdent la main sur leur métier avec la disparition de la dominante pédagogique et formative.

Nous considérons que tous les acteurs du système ont le pouvoir d'agir face à la déprofessionnalisation orchestrée par le ministre.

Nous espérons que les fonctionnements construits grâce à l'écoute et l'intelligence collective ces 3 dernières années permettront de conserver, dans l'intérêt général, la cohésion du corps enseignant pour le maintien du service public d'éducation et le respect des agents que nous sommes tous.

Dans tous les cas, comptez sur nous pour défendre nos collègues, les acquis jurassiens pour les droits des personnels et le service public.

Bonne retraite à vous M. Folk et merci pour votre engagement.

Les élus du personnel du SNUipp-FSU du Jura